**Chargé(e) de mission sur le contrat de transition écologique**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **FICHE DE POSTE** | **INTITULE POSTE :**Chargé(e) de mission sur le contrat de transition écologique | **FILIERE :** Technique**GRADE :** Technicien**CATG. :** B | **QUOTITE :** 100 %**Nb D’HEURES** : 35 heures par semaine | **CLASSIFICATION**: Contrat de projet  |
| **Pôle** : Environnement  | **Service** :  | **COMPOSITION DU SERVICE :** (voir organigramme) | **NOM / FONCTION DU OU DE LA SUPERIEUR-E HIERARCHIQUE DIRECT-E** : Chef du pôle Environnement |  |
|  |
| 1. **FINALITES DU POSTE**

La Communauté de Communes du Royans Vercors (CCRV) regroupe 13 communes dans le Royans et 5 communes dans le Vercors. Consciente des problématiques environnementales et soucieuse d’agir dans le respect de l’environnement, un contrat de transition écologique (CTE) a été signé en février 2020 avec l’Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Drôme, l’ADEME, la Banque des Territoires et le Parc Régional du Vercors. Sa durée est de 3 ans. Des ateliers de travail et d’échanges réalisés en 2019, ont permis de définir 5 orientations pour le CTE :* Mobilités : révolutionner les mobilités rurales et touristiques pour s’affranchir des produits pétroliers et diminuer les émissions GES
* Énergies : réduire la consommation d’énergie, produire et utiliser les énergies renouvelables
* Économie et Agriculture : produire de manière durable, consommer des produits et services locaux de qualité
* Environnement : limiter les déchets et les pollutions, protéger la biodiversité
* Ancrage territoriale et gouvernance : sensibiliser, associer, collaborer et montrer l’exemple

Ces orientations sont elles-mêmes déclinées en fiches actions ; 22 au total. Ces fiches actions sont principalement portées par des agents de la CCRV, sauf certaines par des partenaires locaux.Le poste est subventionné en partie par la programme LEADER et le SDED. |
| 1. **ACTIVITES ET TACHES, INTITULE ET DESCRIPTION**

Activité 1 : Coordonner, suivre et évaluer les actions inscrites au CTEActivité 2 : Faire évoluer les fiches orientations et leurs fiches actions si besoin en cohérence avec la réalité terrain : problématiques, opportunités ou besoins des services de la CCRV ou d’autres acteurs.Activité 3 : Mobiliser et accompagner les acteurs et les partenaires pour faire avancer les actions du CTEActivité 4 : Dynamiser le réseau sur les thématiques du CTEActivité 5 : Faciliter les liens entre les acteurs du CTE et apporter une cohérence d’ensembleActivité 6 : Accompagner les chefs de pôle de la CCRV dans la mise en œuvre des projets du CTEActivité 7 : Rôle de chef de projets concernant certains projets du CTE (pilotage de projet) pourra être demandé : animation des réunions de travail, suivi budgétaire, établissement et suivi du planning, suivi de la mise en œuvre du (des) projet(s), lien avec l’éluActivité 8 : Participation et animation de la communication relative aux projets du CTE Activité 9 : Organisation des comités de pilotage techniques et politiques du CTE entre les partenaires signataires du CTE, et animation des comités de transition avec les acteurs locaux. |
| 1. **RELATIONS FONCTIONNELLES**
* Internes : l’ensemble des services.
* Externes : Partenaires locaux, Elus.
 |
| 1. **CONDITIONS D’EXERCICE / MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS**

**Lieu de travail :** La Chapelle en Vercors. **Temps et horaires de travail :** 35h/semaine.**Rémunération :** Selon la grille du cadre d’emploi des techniciens.**Matériel mis à disposition :** Ordinateur et téléphone portable. |
| 1. **PROFIL REQUIS**

**Statut :** Contrat de projet.**Durée**: Du 15/04 au 31/12/2022. Possibilité de renouvellement dans la limite des contrats de projets.**Formation / Diplôme et qualifications nécessaires :** Formation supérieure en développement territorial, développement durable, ingénierie. Vous avez une connaissance des collectivités territoriales. Permis B indispensable.**Expérience souhaitée** : oui mais débutant accepté. |
| 1. **CONTRAINTES DU POSTE**

Travail ponctuellement le soir. Déplacements sur le territoire. |
| 1. **COMPETENCES ET TECHNICITES EXIGEES PAR LE POSTE**

**Connaissances**: Formation supérieure en développement territorial, développement durable, ingénierie.* Connaissance du cadre réglementaire, des acteurs et des politiques en matière d’environnement, de transition écologique et de développement durable.
* Connaissances scientifiques et techniques dans certains des domaines suivants : écologie, mobilité et transport, équipements de traitements des pollutions et nuisances, développement territorial en milieu rural, économie circulaire, rénovation énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables.
* Connaissances du territoire et des acteurs locaux du Royans-Vercors est un plus
* Connaissances sur la gestion des différents types de déchets, dont les biodéchets est un plus
* Connaissances des méthodes de concertation et de participation citoyenne est un plus

**Savoir être et savoir-faire :*** Autonome, proactif et force de proposition
* Savoir rendre compte
* Sens du travail en équipe, qualité relationnelle, sens de la communication
* Rigueur et méthode
* Curiosité scientifique et technique

**Candidatures (CV et lettre de motivation) à envoyer par mail à contact@cc-royans-vercors.org avant le :** **24 Février 2021** **Entretiens avec le jury prévu le : 8 Mars 2021****Prise de poste souhaitée le 15 Avril 2021** |